

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE PUBLIC

Genève, le 28.02.14

### **Le Ministère public ouvre une procédure contre le clan Ianoukovitch**

**Une enquête pénale pour blanchiment d'argent aggravé est actuellement menée à Genève contre Viktor Ianoukovitch et son fils Aleksander.**

Le Ministère public genevois informe avoir ouvert en date du 27 février 2014 une procédure pour blanchiment aggravé (art. 305bis al. 2 CP) à l'encontre de Viktor et Aleksander Ianoukovitch.

Une perquisition menée par le premier procureur Yves Bertossa et la brigade financière de la police judiciaire a eu lieu le 27 février au matin dans les locaux d'une société détenue par Aleksander Ianoukovitch.

Des documents ont été emportés.

Il ne sera fait aucun commentaire supplémentaire.